



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : UROLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Chef de service CH/CHR d'accueil

Nom du service : unité de chirurgie urologique, vasculaire et viscérale

Pôle de rattachement : Pôle chirurgie

Chef de service : Kevin KRAFT, kraftk@ch-blois.fr, Tél : 02 54 55 67 16

Chirurgie digestive : 4 PH / chirurgie urologique : 2 PH et 1 assistant partagé

Nombre de lits : 30

Nombre de places : 30 places

Plateau technique : 15 lits de chirurgie ambulatoire

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service Urologie Pôle de rattachement Cancero-urologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Franck Bruyere, f.bruyere@chu-tours.fr , 0234389563 Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 2 PH, 2CCA, 2 assistants partagés Nombre de lits : 22 HC + 4 ambulatoire Nombre de places : 26 Plateau technique : robot, laser, greffe, pmo, bud, ureteroscopie souple
5. Missions confiées
Renforcer la prise en charge des patients d'urologie sur le territoire Renforcer les liens entre le CHU et le CHB, contribuer à l'uniformisation des pratiques sur le territoire
6. Les compétences à développer
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil Prise en charge du parcours d'un patient atteint de cancer à toutes ces étapes
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte d'urologie - Au CHU de Tours : les urologues effectuent des astreintes afin d'assurer la continuité des soins, la prise en charge des urgences urologiques ainsi que la réalisation des greffes rénales et prélèvements d'organe
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Des échanges concernant les protocoles de recherche en cours ont lieu afin d'optimiser les inclusions de malades
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Une plage de consultation / semaine, une plage de bloc opératoire / semaine
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non (sauf demande dérogatoire à examiner)
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, souhait de renforcer l'équipe médicale pour répondre aux besoins du territoire
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Une mailing liste ainsi qu'une discussion Whatsapp est en fonction afin d'améliorer les échanges interactifs



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : UROLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie urologique et andrologie

Pôle de rattachement : Chirurgie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Nicolas BRICHART, nicolas.brichart@chr-orleans.fr, 0238514626

Composition de l'équipe médicale : 4 PH temps plein

Nombre de lits : 15

Nombre de places : 20

Plateau technique : Robot chirurgical, coelioscopie, urétéroscopie souple avec laser, laser de prostate, LEC, curiethérapie

Autres :

18. Présentation du service du CHU de Tours

<p>Nom du service Urologie Pôle de rattachement Cancero-urologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Franck Bruyere, f.bruyere@chu-tours.fr, 0234389563 Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 2 PH, 2CCA, 2 assistants partagés Nombre de lits : 22 HC + 4 ambulatoire Nombre de places : 26 Plateau technique : robot, laser, greffe, pmo, bud, ureteroscopie souple</p>
<p>19. Missions confiées</p> <p>Pratique clinique, astreintes urologie et prélèvement multi-organes, consultation avancée, enseignement, recherche Accompagnement en consultation, bloc et service d'un jeune urologue ayant terminé son internat</p>
<p>20. Les compétences à développer</p> <p>Technique chirurgicales, savoir-être médical Savoir poser de bonnes indications, bien opérer et suivre en post opératoire les malades ayant des pathologies urologiques</p>
<p>21. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : /. - Au CHU de Tours : les urologues effectuent des astreintes afin d'assurer la continuité des soins, la prise en charge des urgences urologiques ainsi que la réalisation des greffes rénales et prélèvements d'organe.
<p>22. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Enseignement (Internes/IDE/IBODE/kiné/manips radio) et recherche encouragés (études institutionnelles/PHRC...)</p>
<p>23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Une vacation d'urologie/semaine + accès au robot/LEC/curiethérapie 2-3 consultations/semaine</p>
<p>24. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p>25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Poste de PHC à discuter 2-3 ans après</p>
<p>26. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>27. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p>28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Nicolas Brichart, ancien CCA CHU Tours, garde une étroite collaboration, clinique, pédagogique et de recherche avec le service d'urologie du CHU de Tours</p>